

Je soutiens mes  
commerçants,  
restaurants  
et artisans !

**DOSSIER**

Page 12 et 13

**Soutien et solidarité**  
envers les acteurs économiques



Novembre 2020 #58 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



7

Inauguration de la rue Daniel Féau, fondateur du golf



8

Hommage à l'artiste Pierre-Yves Trémois



9

Don du sang à l'Espace JKM vendredi 13 novembre



10

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



**GIMCOVERMEILLE**  
Le talent immobilier

**CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN À LA VENTE,  
NOUS CONNAISSONS DÉJÀ VOTRE ACQUÉREUR.**

6, Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche - Tél. : 01 34 62 08 08 - [www.gimcovermeille.com](http://www.gimcovermeille.com)

**EXPERTISE & DEVELOPPEMENT**  
expertise comptable / commissariat aux comptes  
*En activité depuis 2002*

**01 34 57 81 69**

[dfaugere@expertisedeveloppement.com](mailto:dfaugere@expertisedeveloppement.com)  
[www.expertisedeveloppement.com](http://www.expertisedeveloppement.com)

**NOUVELLE INSTALLATION À NOISY-LE-ROI**  
12, Rue Victor Hugo (Proche de la Gare) - 78590 Noisy-le-Roi

**L'Expertise Comptable & l'Audit Autrement**

- Bien choisir sa forme juridique : S.A.R.L. ou S.A.S. ?
- Optimisation de la rémunération du dirigeant : salarié ou travailleur non salarié ?
- Arbitrage dividendes ou rémunération ?
- Créer et gérer votre S.C.I. : impôt sur le revenu ou impôts sur les sociétés ?
- Audit d'acquisition et évaluation de votre entreprise.
- Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), optimisation fiscale de votre patrimoine.
- Commissariat aux apports, à la transformation et à la fusion.



*Menuiserie Geppetto*

Dressing  
Cuisine  
Parquet  
Escalier  
Meubles  
Peinture




Fenêtres  
Portes  
Volets battants  
Volets roulants  
Portes de garage  
Portails / Clôtures

**09 75 51 11 30**  
[www.menuiserie-geppetto.fr](http://www.menuiserie-geppetto.fr) - 8, rue de Maule - 78870 Bailly - [facebook.com/menuiserieGeppetto](https://www.facebook.com/menuiserieGeppetto)

**S.P.C.E. Choron**





**Salle d'exposition**

**Plomberie - Sanitaire**  
Traitement de l'eau

**Chauffage Central**

**Remplacement de Chaudière**  
(Crédit d'impôt selon loi de finance)

**Électricité générale**  
Chauffage électrique

**Climatisation & ventilation**  
Pompes à chaleur

**Chauffe-eau thermodynamique,**  
Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

*Votre salle de bains,  
un rêve qui se réalise*

**Création & rénovation  
de salle de bains**

24, rue Charles de Gaulle  
Tél.: **01.30.56.71.87**  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Fax : 01.30.80.48.95  
[www.spce-choron-chauffage-electricite.fr](http://www.spce-choron-chauffage-electricite.fr)  
e-mail : [spce.choron@wanadoo.fr](mailto:spce.choron@wanadoo.fr)



# Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Depuis le printemps notre pays, et donc nous tous, faisons face à des situations inédites, imprévisibles, et récemment tragiques.

Le dramatique assassinat du professeur Samuel Paty met en relief le rôle essentiel de l'ensemble de nos enseignants dans la formation de nos enfants. Au-delà de la stupeur et de l'atrocité, cet événement fait ressortir l'indispensable complémentarité entre l'instruction délivrée dans nos écoles, collèges, lycées par les enseignants, et l'éducation qui, elle, incombe aux parents et familles.

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid 19 induit une nouvelle organisation de notre vie familiale, de notre vie professionnelle, de la vie économique, des relations humaines...

Localement, la crise a aussi incité les autres listes siégeant au conseil à remettre en cause le résultat des élections municipales soit par un recours en annulation devant le Tribunal Administratif soit en contestant la légitimité de la représentation majoritaire de la liste que vous avez largement placée en tête. Forts de votre choix démocratique et honorés de votre soutien renouvelé nous avançons et agissons pour le meilleur intérêt de notre village.

Le contexte sanitaire perturbe à nouveau, avec ce deuxième confinement, ce qui fait la qualité de vie de notre village : les manifestations artistiques ou festives sont annulées, les activités sportives, de loisirs ou culturelles sont suspendues. La mairie, quant à elle, reste ouverte et l'ensemble des services sont opérationnels.

Malheureusement nous sommes obligés d'annuler le cocktail des nouveaux arrivants qui a lieu chaque année à l'automne : je salue donc par écrit tous les nouveaux Nonnais-Bretêchois arrivés depuis un an et leur souhaite la bienvenue ! Autre manifestation annulée : le traditionnel « repas des aînés ».

Les effets de cette crise sont préoccupants pour le commerce en général et pour de nombreuses activités économiques. Nous sommes attachés au maintien de nos commerces locaux dont la présence concourt à l'agrément du village ; sachez qu'ils comptent sur le soutien de tous pour les aider à passer une période aussi difficile.

La santé étant le premier capital de chacun, le respect des préconisations et des précautions d'usage désormais bien connues s'impose à tous (jeunes de plus de 6 ans, adultes et aînés) en tout lieu et toute circonstance, car les Yvelines ne sont pas épargnées. Cette discipline collective doit nous être d'autant plus facile que nous bénéficions d'un environnement rural plutôt privilégié et protecteur.

Pour finir sur une note positive, nous pouvons nous féliciter du nouveau visage pris par notre village avec la fin du chantier de la rue Charles de Gaulle ! Il ne reste plus qu'à finaliser la végétalisation de la rue.

Soyez assurés, dans ce contexte si particulier, que vos élus et les agents territoriaux communaux sont à la tâche avec efficacité et dévouement à la fois pour s'adapter en permanence aux exigences sanitaires, répondre aux attentes et promouvoir les projets programmés.

Restez prudents et soyons optimistes, tournés ensemble vers l'avenir !

*Chaleureusement*

**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Centre de tests PCR  
Recensement des jeunes citoyens  
Les conseils de la Gendarmerie  
Horaires de la mairie  
Permanences d'urbanisme

### 5 AGENDA

### 7 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Classement coupe de golf de la mairie  
Inauguration de la rue Daniel Féau  
Hommage à Pierre-Yves Trémois  
Hommage à Georges Bannier  
Prochain don du sang  
Du côté de la bibliothèque

### 10 GÉNÉRATIONS

Collecte de jeux et jouets  
Les bouchons de l'espoir  
Le CMJ renouvelé  
Etat-civil  
Médailles du travail

### 12 DOSSIER

Soutien et solidarité  
envers nos acteurs économiques

### 14 CADRE DE VIE

Les oiseaux de nos jardins  
Ouverture d'un 4<sup>e</sup> logement SNL  
Tailles des arbres et haies  
Tri sélectif de nos déchets

### 16 DÉCRYPTAGE

Les comités consultatifs

### 17 VIE ÉCONOMIQUE

Néopulse, à la pointe des jets dentaires  
Flow for sense, coach professionnel  
Collection d'automne « By Lundi 12 »

### 18 RETOUR EN IMAGES

Sur les événements récents

### 20 LIBRE EXPRESSION

### 22 SPORT

Stanislas Huille, champion de natation  
Courts de tennis accessibles à tous  
Le club de BMX a le vent en poupe





# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi : permanence accueil et état-civil le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h.

## Conseil municipal

Suite aux annonces du Président de la République et du 1<sup>er</sup> ministre relatives au confinement applicable depuis le 30 octobre pour une durée minimum de quatre semaines, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer la date du prochain Conseil municipal. Pensez à consulter régulièrement le site internet de la ville et à vous abonner à la Newsletter web de la mairie.

## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Il vous conseille sur vos démarches d'urbanisme et vous renseigne sur la réglementation en vigueur à Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. 01 30 80 51 54.

**Nota :** les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre. Tél. 01 30 55 12 69.

## Installation d'un centre de tests PCR sur le parking des Platanes



La commune vient de procéder à l'installation d'un local provisoire sur le parking des Platanes afin de permettre au laboratoire de biologie médicale et aux infirmiers du village, d'effectuer les prélèvements nécessaires au dépistage du Covid-19.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre la mairie et les professionnels de santé de la commune, avec l'agrément de l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Pour réaliser un test, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du laboratoire Biosmose situé 2 avenue des Platanes. **Contact :** 01 30 16 14 44.

## Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit alors une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

**Contact en mairie :** 01 30 80 07 00



## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

### Recommandations de la Gendarmerie de Noisy-le-Roi :

- En cas d'absence, fermez portes, fenêtres, volets, portails...
- Si vous partez en vacances, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, et laissez une clé à une personne de confiance.
- Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux.
- Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... et activez votre alarme, même en cas d'absence de courte durée.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, cartes de crédit, sacs à main, clés de voiture...
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et contactez le 17. Au quotidien, signalez rapidement toute personne ou véhicule suspect à la gendarmerie.



### Magazine municipal Grand Angle n° 58 - Novembre 2020

**Mairie :** 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.  
**Directeur de la publication :** Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction :** Karine Dubois.  
**Responsable service communication :** Pascal Bouchain, [communication@mairiesnlb.fr](mailto:communication@mairiesnlb.fr)  
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Mise en page par nos soins. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.  
**Photos :** Tout droit réservé. **Dépôt légal :** Novembre 2020 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur  
[facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)



Inscrivez-vous  
à notre Newsletter web  
[www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## SPECTACLES

### CONCERT DE NOËL

**Dimanche 13 décembre**

Le chœur Scalae Caeli interprètera des chants traditionnels de Noël à l'église du village à 16h.

### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 30 décembre**

« Le Jardin des saisons » avec Will Maës à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 € (sur réservation).

## ANIMATIONS

### MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 5 décembre**

Une quarantaine d'exposants vous proposeront produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie, cartes de voeux... à l'Espace JKM, de 10h à 18h.



## COLLECTE DE JOUETS

**Samedi 5 décembre**

de 10h à 17h30 à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel

**Samedi 12 décembre**

de 11h à 13h, place de l'Europe organisée par le Conseil Municipal des Jeunes au profit d'enfants défavorisés. (Détails page 10).

## ATELIERS DE NOËL

**Samedi 12 décembre**

Activités manuelles proposées par la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) aux enfants de 3 à 12 ans à l'Espace JKM. Tarif : 12 €. Goûter offert. Places limitées. Réservation obligatoire au 01 34 62 54 65.

## ANIMATIONS DE NOËL

**Vendredi 18 décembre**

Proposées par le service des affaires culturelles au centre du village (+Infos en bas de page).

## SOUVENIR

### ARMISTICE DE 1918

**Mercredi 11 novembre**

à 11h au monument aux Morts.

### HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

**Samedi 5 décembre**

au monument aux Morts (horaire précisé ultérieurement).

## SANTÉ

### DON DU SANG

**Vendredi 13 novembre**

De 15h à 20h, à l'Espace JKM. Organisé par l'Etablissement Français de Sang (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous. (Détails page 9).

## EXPOSITION

### EXPO REG'ART

**Du 4 au 7 décembre**

L'association Reg'art 78 présente les oeuvres de 4 de ses artistes : André Faucillon, Claire Enfer, Odile Beourtare et Sylvie Lefèvre, à la maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre. Horaires : vendredi 4 de 14h à 18, samedi, dimanche et lundi de 10h à 18h.



## HORS NOS MURS

### FILMS DOCUMENTAIRES

Organisé par le Lions Club au Théâtre de Bailly avec « Altair Conférences »

**Dimanche 6 décembre**

**Cappadoce** : sur un tapis de Turquie

Billetterie sur place. Entrée 9 € (Tarifs réduits : se renseigner)

Cet agenda est établi à titre indicatif. Compte tenu des nouvelles mesures de confinement mises en place pour novembre, il est susceptible d'évoluer si cette période est prolongée en décembre. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la mairie et à vous abonner à notre newsletter web.

### + d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) 01 30 56 66 27  
sec.culture.asso@mairiesnlb.fr



## Animations fêtes de Noël

**Du 5 au 18 décembre 2020, au coeur du village**

Le Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA) de la mairie réfléchit actuellement à proposer aux enfants un programme d'animations compatible avec les contraintes sanitaires actuelles, pour que les fêtes de Noël conservent toute leur magie.

La boîte aux lettres du Père Noël sera à la disposition des enfants, place de l'Europe.



**iad**

Concrétisons ensemble  
votre **projet immobilier**

Yann Le Bitoux  
yann.lebitoux@iadfrance.fr  
06 75 25 13 61

Agencé commercial indépendant de la SAS IAD France,  
immatriculé au RSAC de Fontaine sous le numéro : 819783089.

Votre conseiller en immobilier à Saint-Nom-la-Bretèche et ses alentours.

**RT Peintre 78** 06 45 22 53 73  
à Saint-Nom-la-Bretèche raphtillon@gmail.com

Tous travaux de peinture d'intérieur,  
pochoirs, rénovation de façences  
murales en peinture résine,  
menuiseries extérieures...

Peintre professionnel diplômé  
de l'école Artemisia à Paris.

*Travail soigné et  
prix concurrentiels !*

**J-M Peinture**  
06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur  
Petits travaux de rénovation  
Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com  
40 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Depuis  
1984

**AUGU**  
**Fermetures**  
*L'esprit d'Ouvertures*

Vérandas ■ Pergolas bioclimatique ■ Fenêtres  
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

**01 34 51 72 84**

	<p><b>Création - Rénovation</b> Carrelage intérieur (Sol, Salle de bain, Cuisine) Parquet</p>	<p><b>SAS ISSNER</b> 40, rue Charles de Gaulle 78860 Saint-Nom-la-Bretèche</p> <p>sas.issner@gmail.com</p>	<p><b>Aménagement de jardin</b> Clôture Pavage (Allée, cour) Entretien de jardin (Taille, Tonte) Elagage, Abattage</p>
	<p><b>Terrasse</b> (Dallage, Carrelage, Pavé, Bois, Composite Dalle sur plot)</p> <p><b>Démolition</b> 06 86 84 02 14 06 26 68 31 67</p>		

**ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU**

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION  
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

**SAS ALVES**

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

**Tél. : 01 70 72 68 90**  
Fax : 01 70 72 68 99 mail : contact@alves-sarl.com



## Coupe de golf de la mairie

**Retour sur le rendez-vous annuel des passionnés de la petite balle blanche**

*Vendredi 18 septembre, une cinquantaine de personnes a participé à la Coupe de Golf - Trophée Patrice Galitzine - réservée aux habitants de la commune et ayant un handicap limité à 34. Hugues Poillerat et Alain Helaili ▲ ont remporté cette compétition en scramble à deux qui a lieu depuis plus de 30 ans au golf de Saint-Nom-la-Bretèche.*

Myriam de Laage et Fiona le Masson ► ont quant à elles gagné, par tirage au sort, un séjour à l'île Maurice offert par l'agence *Saint-Nom-la-Bretèche Voyages* et son partenaire *Constance*.

En effet, Corinne et Philippe Thomas, fondateurs de cette agence ont tenu à honorer cette année encore, leur soutien à cet événement sportif municipal, malgré les grandes difficultés que traverse actuellement le secteur du tourisme en raison de la pandémie.

Depuis l'événement, ils ont dû créer une cagnotte en ligne afin de pouvoir maintenir leur activité et les emplois de leurs deux agences en péril. Pour y participer, rendez vous sur [www.onparticipe.fr/cagnottes/qC65HHBK](http://www.onparticipe.fr/cagnottes/qC65HHBK) ou déposer votre contribution directement dans l'urne à l'agence.



## Inauguration de la rue Daniel Féau

**Un hommage au fondateur du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche**



En 1954, Monsieur Daniel Féau, promoteur immobilier, achète la ferme de la Tuilerie Bignon et ses 120 hectares de terres agricoles, pour y réaliser le projet d'une vie : construire l'un des plus beaux golfs de France, alors que ce sport est encore à cette époque très peu pratiqué.

Inauguré en 1959, ce golf privé acquerra très vite une renommée internationale et accueillera de prestigieuses compétitions comme le célèbre Trophée Lancôme durant 34 ans.

Le 18 septembre dernier, à l'issue de la Coupe de la Mairie, Monsieur le Maire entouré des fils du fondateur, Gérard et Patrick Féau, et de Jean-Pierre Forestier, président du golf, ont symboliquement découvert la plaque de la rue Daniel Féau qui longe la D 307 pour accéder au golf.

## Hommage

# Pierre-Yves Trémois

Peintre, graveur, sculpteur, membre de l'Institut

*Pierre-Yves Trémois nous a quitté le 16 août dernier à l'âge de 99 ans. Il vivait discrètement au sein du golf. Amoureux du trait, adepte de la ligne pure, sans concession au volume, à l'ombre, à la couleur, ou si peu, Trémois se singularisait par une gestuelle ample et sans possibilité du moindre repentir dans ses œuvres peintes, associée à une étonnante et fabuleuse précision de la main dans ses estampes, pièces d'orfèvrerie ou céramiques.*

« Si au bout de ma route, en me retournant, j'ai le sentiment d'avoir tout raté, au moins je pourrai dire que Dieu m'aura offert ce souverain privilège d'avoir pu admirer les humains et leurs œuvres » ; ces quelques mots de Pierre-Yves Trémois le qualifient parfaitement.

Il était quelqu'un de secret, peu enclin à parler de lui-même, faisant fi des honneurs et des louanges, mais en même temps, rempli d'un amour débordant pour les hommes, pour la vie, pour le Beau.

Pour cerner totalement la personnalité de Trémois, il faudrait ajouter ce clin d'œil facétieux, cette malice, cet humour dont il ne se départit jamais ; aussi et surtout cette élégance innée, élégance du corps mais aussi de l'esprit associée à une pureté d'âme qui transparaissait, à n'en pas douter, dans la passion qu'il éprouvait pour le blanc, « ce blanc intense qui est un tout et un rien » précisait-il. La vie de Trémois d'une infinie richesse, était avant tout une vie d'amour mais aussi d'inlassables recherches, de quêtes incessantes, de doutes - l'angoisse de la création n'est-elle pas propre aux grands artistes ?

Son œuvre immense en témoigne. Empreinte d'un profond humanisme, elle est un trait d'union magistral entre microcosme et macrocosme, entre l'art et la science d'hier et d'aujourd'hui, les interrogations de demain, les interrogations de toujours. A défaut de certitudes, elle nous offre, tant par la forme que par le fond, autant de fulgurantes émotions que de pistes de réflexion. Ainsi, à travers elle qui porte son souffle, Pierre-Yves Trémois continue de vivre et de nous accompagner.

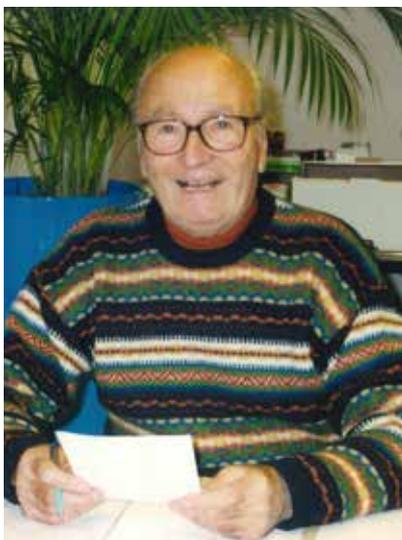


## Hommage à Georges Bannier

Georges Bannier est né le 20 septembre 1920 à Saint-Nom-la-Bretèche où il a toujours vécu. Ses parents tenaient l'auberge de la Forêt située 68 route de Saint-Germain et ses enfants et petits-enfants demeurent toujours dans la commune.

Georges Bannier fut durant plusieurs années trésorier du club de « l'âge d'or », aujourd'hui appelé « Le Temps des Loisirs ».

Il s'est éteint le 14 octobre dernier dans sa centième année. La municipalité salue ce Nonnais-Bretêchois connu de beaucoup d'habitants et présente ses sincères condoléances à sa famille.



## Repas des aînés annulé

Le traditionnel repas proposé chaque année aux seniors au restaurant du golf de Saint-Nom-la-Bretèche ne pourra malheureusement pas avoir lieu.

En effet, la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'organiser cet événement convivial en toute sécurité.

Toutefois, le Centre Communal d'Action Sociale a proposé aux personnes âgées de 75 ans (dans l'année) et plus, de recevoir un colis gourmand composé de produits artisanaux issus de producteurs locaux.



## Santé

# Don du sang

## Les réserves de sang sont très basses, mobilisons-nous !

C'est inédit : les réserves de sang ne remontent pas malgré l'appel aux dons lancé par l'Établissement Français du Sang en septembre. La crise sanitaire désorganise fortement la collecte de sang et il est nécessaire d'accroître le niveau des stocks afin de continuer à répondre aux besoins vitaux de tous les patients.

L'EFS appelle solennellement à la mobilisation de tous pour faire face à cette situation préoccupante. 17 000 poches sont nécessaires en Ile-de-France pour avoir un niveau de réserve confortable, or nous n'en avons aujourd'hui que 13 000, ce qui équivaut à environ 12 jours de stock.

Toutes les mesures de précaution sont mises en oeuvre lors des collectes de sang avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

En Ile-de-France, l'EFS accueille les donateurs sur rendez-vous pour faciliter les dons. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation.

**Saint-Nom-la-Bretèche se mobilise le vendredi 13 novembre de 15h à 20h** : choisissez l'horaire pour donner votre sang à l'Espace JKM, place Henri Hamel, sur le site : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Lecture

# Du côté de la bibliothèque

**Soirée littéraire** : Amélie Gérardal, responsable de la bibliothèque municipale, vous présentera le mardi 1<sup>er</sup> décembre\* à partir de 18h30 les nouveautés littéraires de l'automne. Cette rentrée fait place aux « valeurs sûres » : David Foenkinos, Amélie Nothomb, Serge Joncour ainsi que les primo-romanciers aux profils divers. Les thématiques font la part belle au réel, aux angoisses et aux espoirs générés par notre époque ô combien complexe. Participation gratuite, sur réservation. Places limitées.

**Le Rendez-vous des Doudous** : chaque mois\*, depuis septembre, Amélie donne rendez-vous aux tout-petits (0-5 ans) accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines (durée : 30 minutes). Animation gratuite. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.



### Prochains RDV des Doudous\* :

- Mercredi 18 novembre 2020, à 10h
- Mercredi 9 décembre 2020, à 10h
- Mercredi 13 janvier 2021, à 10h
- Mercredi 10 février 2021, à 10h
- Mercredi 10 mars 2021, à 10h
- Mercredi 14 avril 2021, à 10h
- Mercredi 12 mai 2021, à 10h
- Mercredi 9 juin 2021, à 10h

**+infos** : **Bibliothèque municipale**  
Place des Écoliers, rue Michel Pérot  
Tél. 01 30 51 31 90  
Courriel : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)  
Site : [www.bibsnlb.cassioweb.com](http://www.bibsnlb.cassioweb.com)

Possibilité de réserver vos livres par téléphone ou internet.

(\* sous réserve d'annulation liée au confinement)



## Collecte de jeux et jouets

### Une initiative du CMJ !

Le Conseil Municipal des Jeunes organise une grande collecte de jeux et de jouets au profit d'enfants défavorisés.

Vous pouvez déposer vos dons, exclusivement complets et en bon état :

- Samedi 5 décembre 2020 de 10h à 17h30 à l'Espace Jeunes
- Samedi 12 décembre 2020 de 11h à 13h, place de l'Europe

Pour tout renseignement, contactez le Service Jeunesse, Marc Eloffe : 06 24 02 83 96.



## Solidarité

# Les bouchons de l'espoir

15 sacs remis à l'association par le Conseil municipal des jeunes



Depuis une dizaine d'années, l'Espace Jeunes situé face au centre culturel JKM collecte vos bouchons et les remet à Claude Metzger, bénévole d'une association affiliée à la Fédération Handisport. Ces bouchons sont revendus à des plasturgistes et les bénéfices contribuent à l'achat de matériels ou de prothèses permettant à des enfants handicapés de pratiquer un sport ou simplement de marcher. Continuez à déposer vos bouchons à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel.

## Jeunesse

# Election du nouveau CMJ !

### La moitié du Conseil municipal des jeunes renouvelée

Le 6 octobre Zoé Houel, Gaston Blairon, Alicia Maigret, Thomas Broche, Paul Garcia et Toscane Novack, élèves de CM1, étaient investis de leurs nouvelles responsabilités de Conseillers municipaux des Jeunes, rejoignant ainsi les 6 membres de CM2 élus l'an dernier. Monsieur le Maire et des membres du Conseil municipal des adultes les ont reçus en mairie pour écouter leurs idées, leurs souhaits, les actions qu'ils comptent mener avec le soutien de Marc Eloffe, responsable de l'Espace Jeunes comme cette collecte de jeux et jouets qui aura lieu début décembre, au profit d'enfants défavorisés.



# Carnet

## NAISSANCES

### 2019

Mathilde CROSBIE

29 OCTOBRE A POISSY

Maxendre BRISSON WEISS

7 NOVEMBRE AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Manel ENNOURI

26 NOVEMBRE A POISSY

Inès COEURET

6 DÉCEMBRE A VERSAILLES

Iris LEROY

11 DÉCEMBRE A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

### 2020

Mélina & Noémie BOISGARD

2 AVRIL A POISSY

Armand MILLIEN

7 AVRIL A SAINT-CLOUD

Côme FAURE

25 AVRIL AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Clara BENATTAR

30 AVRIL A PARIS 15<sup>e</sup>

Vianney DE LACOSTE LAREYMONDIE

2 MAI AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Liam JOURDAN YEUNG

10 MAI AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Clarence PORTAZ PASSELAIGUE

10 MAI A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ambroise PRUDHOMME

25 MAI A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Ilona DUSCH

27 MAI AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Martin PRADOLIN

28 MAI A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Jules REGA

12 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Aliénor TROISSANT

20 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Victor GOMEZ

27 JUIN A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Victoria XU

16 JUILLET A POISSY

Angèle DAVANNE

27 JUILLET AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Elena VALENTINO

11 SEPTEMBRE AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

## MARIAGES

A SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Jean-Philippe MOULIADE

et Florence GAULT

14 SEPTEMBRE 2019

Fabrice FRENOT et Anne BEAUGENDRE

31 OCTOBRE 2019

Christophe CHAMPAGNE

et Blanche-Noëlle GAVAUDAN

7 DÉCEMBRE 2019

François BERTHON

et Anne-Laure THOMAS

25 JANVIER 2020

Thibault FAIVRE et Juliette MORIN

22 FÉVRIER 2020

François THOQUET et Anne PARTY

20 JUIN 2020

Nicolas ROLLIN et Virginie PACCIONI

26 JUIN 2020

Geoffroy de BELLEVILLE

et Gilone des COURTILS

10 JUILLET 2020

Jessy MARTIAL et Stéphanie CROOK

7 AOÛT 2020

Duncan ROZEMOND et Daphné DICK

8 AOÛT 2020

Roland WEBER et Caroline GAUDFRIN

18 SEPTEMBRE 2020

Amaury MARCHAND et Gaétane LEFEVRE

26 SEPTEMBRE 2020

## DÉCÈS

Michel DHIEUX

25 FÉVRIER A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Claude MARCOVICI

16 MARS A PORT-MARLY

Henri PFAHL

20 MARS AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Christiane PROVENCE

12 AVRIL AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Claude GATTEGNO

16 AVRIL A RAMBOUILLET

Corinne RAMI

2 MAI A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Marguerite FERRAN

7 MAI A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Pierre-Yves TREMOIS

16 AOÛT A SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Georges BANNIER

14 OCTOBRE A JOUARS-PONCHARTRAIN

*Nota : ces informations d'état-civil ont fait l'objet d'une autorisation de diffusion de la part des familles concernées.*

## Assistance séniors

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie tient à jour un registre confidentiel sur lequel les personnes vulnérables peuvent s'inscrire (ou être inscrites) afin de bénéficier d'une vigilance particulière et d'une assistance en cas de grand froid ou de forte chaleur (personnes âgées, malades ou isolées).

**Inscription gratuite tout au long de l'année en mairie en contactant le CCAS : 01 30 80 07 16.**



## Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans de services, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

**Les récipiendaires ayant autorisé la diffusion de ces informations sont, pour la promotion de janvier 2020 :**

- Eric PAILLAS, Ingénieur chez Suez International (Or et Grand Or)
- Luis MUNCHARAZ, Pharmacien chez Sanofi-Aventis (Vermeil)
- Laurent TAUZY, Pilote de ligne chez Air France (Argent)
- Julien DESMOTTES, Directeur chez Dentons Europe (Argent)
- Sébastien DESCHAUX, Ingénieur chez Safran Electronics & Défense (Argent)

Le dépôt des dossiers « dématérialisés » est désormais le seul canal de transmission accepté depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020 par les services préfectoraux sur le site [www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail). Les demandes doivent être faites directement par l'employeur, non par les récipiendaires eux-mêmes.

## Le point sur les aides et la solidarité économiques à l'ère de la pandémie

***Ces derniers temps, le « local » est sur le devant de la scène. Durant le premier confinement, il s'est avéré vital de disposer d'une offre commerçante suffisante et de se déplacer au minimum. En se prolongeant, la crise sanitaire va rendre les bouleversements de la vie économique durables même au niveau local. Dans ce contexte sur quelles aides peut-on compter pour tenir ou changer le cap ?***

### L'aide aux commerces : notre affaire à tous...

Nombre d'entre nous ont découvert que travailler à domicile, faire l'ensemble de ses courses à deux pas, prendre soin de soi et de ses enfants sur le territoire, c'était possible ! Ceci grâce, notamment, à la variété des produits et services proposés par les artisans et commerçants de notre village. Pourtant nombre d'entre eux souffrent et se demandent s'ils tiendront et survivront à la crise ...

Plusieurs aides ont été mises en place à leur attention par les collectivités :

- ▶ Par notre communauté de communes Gally Mauldre (CCGM) qui dispose de la compétence économique. En association avec l'État, elle a pris en charge les 2/3 de la CFE (cotisation foncière des entreprises). Elle a également abondé le Fonds résilience, créé par la Région Ile-de-France, qui permet à des entreprises de 0 à 20 salariés d'accéder à des avances remboursables à taux zéro.
- ▶ Par la commune, gratuité de l'occupation du domaine public et extension de terrasse pour les commerçants et restaurateurs concernés, communication régulière.
- ▶ Par le département, en coordination avec la communauté de communes et les communes, aide au paiement des échéances immobilières, qu'il s'agisse de loyers ou d'échéances de prêts.

Pour cette dernière aide à l'immobilier d'entreprise, elle s'adresse à une liste de commerces éligibles qui ont été contraints de fermer durant les mois de confinement. Décidée par le Département des Yvelines durant l'été, sa mise en place à l'échelle de la commune a nécessité l'organisation d'un conseil municipal extraordinaire dédié le 30 juillet.

La mairie a sollicité les commerçants concernés puis traité et centralisé les 15 dossiers déposés dont 2 ont fait l'objet d'un refus du Département pour activités non éligibles. Le montant total des aides prochainement versées (fin novembre a priori) devrait s'élever à un peu plus de 60 000 euros.

### L'aide la plus simple et directe peut aussi et d'abord venir de chacun d'entre nous :

en consommant local, nous apportons en tant qu'habitants un soutien financier, mais aussi moral aux commerçants.

Restauration, voyage, décoration, vêtements, presse, épicerie fine, beauté et bien-être, plats préparés... font partie des activités en difficulté. Certains parce que leur secteur est quasiment à l'arrêt (voyage), d'autres parce que les achats en ligne et la souscription d'abonnements font disparaître les clients des lieux de vente, d'autres encore parce qu'il s'agit d'achats de confort qui peuvent être reportés ou supprimés.



Ces difficultés sont ressorties clairement lors d'une réunion organisée avec les commerçants en octobre dernier. Suite aux différents échanges, la commune s'apprête à lancer une campagne de communication. Elle invite chacun à adopter ou garder le réflexe de l'achat local et solidaire dans la durée. Un guide sera notamment édité afin de mettre en lumière des offres et produits parfois méconnus...

## Pour créer ou reprendre une entreprise du territoire, Initiative Seine Yvelines apporte une aide humaine et financière...

Si créer votre structure ou reprendre / développer une entreprise existante vous tente, l'association Initiative Seine Yvelines, à laquelle adhère notre communauté de communes, peut vous aider très efficacement.

En 2019, elle a financé 116 projets qui ont bénéficié de prêts d'honneur (à 0 %) à hauteur de 2 638 000 euros et de financements bancaires associés de plus de 17 millions. Sa vocation est d'accompagner les porteurs de projets dans leurs montages financiers, de financer les projets de création, reprise ou développement puis de suivre les jeunes entrepreneurs pendant les premières années pour favoriser leur réussite.

### Pilier de son action, le prêt d'honneur.

Il s'agit d'un prêt à taux zéro qui peut aller jusqu'à 25 000 euros (et même 75 000 euros si couplé à un prêt régional), sans intérêt et sans caution personnelle, et qui est toujours couplé avec un prêt bancaire. Ce prêt d'honneur permet à la fois de renforcer ses fonds propres et d'accéder plus facilement au prêt bancaire grâce à la garantie de sérieux qu'offre Initiative Seine Yvelines.

Certains secteurs bénéficient de conditions particulières : santé, agriculture et transport fluvial. Deux entrepreneurs nonnais-bretêchois ont lancé leur marque dans un contexte difficile en s'appuyant sur l'association : voir article page 17.

Vous pouvez rencontrer en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche Jane Delché, votre chargée de mission, avec ou sans rendez-vous. Sa prochaine permanence aura lieu le **mercredi 16 décembre 2020 de 9h à 12h.**

**Contact :** 01 30 91 31 56 ou 06 52 92 85 94 Mail : [j.delche@initiative-seineyvelines.com](mailto:j.delche@initiative-seineyvelines.com)

**Site web :** [www.initiative-seineyvelines.com](http://www.initiative-seineyvelines.com)



## Pour trouver un emploi ou recruter « local », il y a GeM emploi !

GeM emploi (Gally et Mauldre emploi) est une association qui agit à l'échelle de notre communauté de communes Gally Mauldre en faveur de l'emploi.

Elle accompagne les habitants dans leur recherche d'emploi (notamment les jeunes et les personnes peu ou pas qualifiées), mais aussi les entreprises et collectivités dans leur recrutement de collaborateurs.

Elle est en relation étroite avec les entreprises locales, pour connaître les postes à pourvoir et/ou missions à proposer : chaque entreprise est contactée en moyenne tous les 2 mois.

Grâce à cela l'association propose en permanence un volant important de besoins à couvrir immédiatement, consultable sur le site [gem-emploi.org](http://gem-emploi.org).

En 2019, GeM Emploi a aidé à la signature de 200 contrats, dont environ un tiers de CDI.

Même en cette période difficile, il existe de nombreuses opportunités qui vont dans le sens du recentrage sur le « local ».

**Contact :** 01 30 90 86 25 ou [contact@gem-emploi.org](mailto:contact@gem-emploi.org)

**A SAVOIR :** actuellement la communauté de communes Gally Mauldre recrute un(e) Chargé(e) de Mission pour développer le tissu économique local. Il/elle aura en charge de rechercher des entrepreneurs qui veulent s'implanter sur le territoire, valoriser des espaces économiques existants, soutenir / aider au développement les acteurs en place...

## Environnement

# Les oiseaux de nos jardins

## Cet hiver, prenons soin des oiseaux !

L'an dernier Gilles Grandclaude, animateur LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) était venu en mairie donner une conférence très appréciée sur les oiseaux de nos jardins. Dans le prolongement de cette intervention, voici ses conseils pour bien les nourrir cet hiver.

**QUAND ?** On peut commencer le nourrissage à l'arrivée du froid, à partir de 5° C en journée et le faire jusqu'à la fin de l'hiver marquée par la réapparition des insectes et le débourrement des bourgeons (éclosion).

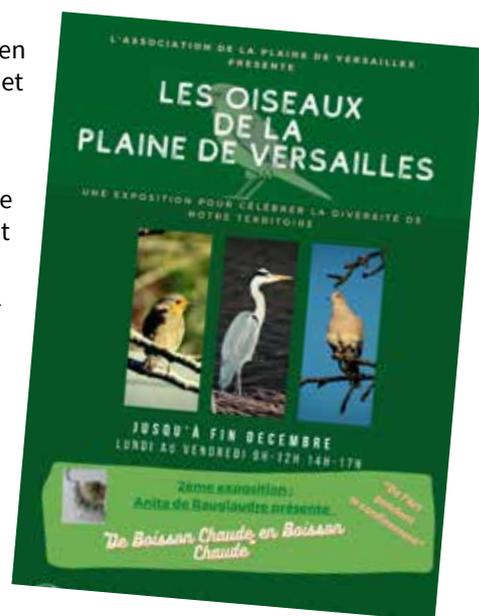
Attention à bien poursuivre le nourrissage une fois qu'il est commencé.

**QUOI ?** Des graines de tournesol noir, de maïs, de millet, de chenevis... ou encore des fruits et des boules de graines. Mais surtout pas de pain ! Ce dernier contient du sel et des levures qui nuisent à la santé des oiseaux.

Pensez aussi à mettre de l'eau à disposition en toutes saisons : elle leur est essentielle pour boire et pour nettoyer leur plumage.

**COMMENT ?** La nourriture est à disposer dans des mangeoires nettoyées régulièrement et surtout positionnées dans un lieu dégagé mais en hauteur, car le chat est l'ennemi n° 1 de l'avifaune !

Le sujet vous intéresse ? La Plaine de Versailles vous propose une exposition jusqu'à fin décembre à la Maison de la Plaine, à Feucherolles du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 17h.



## Solidarité

# Un logement passerelle va voir le jour

## Le fruit d'un partenariat entre la commune et l'association SNL



C'est un projet de longue haleine qui vient d'aboutir : le 29 juin dernier, le bail à réhabilitation d'un logement communal situé rue Charles de Gaulle a été signé entre l'association « Solidarités Nouvelles pour le Logement » et la commune.

Après d'importants travaux d'aménagement estimés à environ 90 000 € à la charge de l'association, cette maison pourra accueillir, dès le second semestre 2021, une famille en difficulté.

Rappelons que l'objectif de cette association est d'offrir à des personnes en grande précarité un logement passerelle, le temps pour elles de se reconstruire et d'intégrer ensuite un nouveau logement plus durable. Ces locataires font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement social de la part des bénévoles et des professionnels de l'association.

En région Ile-de-France, c'est plus de 1 000 familles qui bénéficient d'un logement passerelle, 125 dans le département des Yvelines et 4 dans la commune. « Deux premiers appartements ont été créés début 2010, suite à la mise à disposition d'une ancienne grange située allée du Prieuré. Un troisième logement a été ouvert en juin 2015, avenue des Platanes » précise François Drain, responsable du groupe local SNL.

Pour mener à bien ses missions, SNL a besoin de dons, d'aides financières et de subventions. Chaque don donne droit à déduction fiscale à hauteur de 66 %. L'association organise également, chaque année depuis 6 ans, une soirée cabaret à l'Espace JKM pour réunir des fonds.

**+Infos :** Tél. 01 30 56 69 74 / mail : fdrain@aliceadsl.fr

## Taille des arbres et des haies

C'est la saison ! Tout propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent de la limite séparative de son terrain. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer lui-même les branches des arbres, ni d'en cueillir les fruits, mais il peut en revanche exiger que l'élagage soit effectué par le propriétaire.

Les plantations situées en bordure de voies publiques ou privées doivent être régulièrement taillées afin de ne pas gêner la circulation des piétons et de ne pas occulter les feux et panneaux de signalisation. Leurs branches ne doivent en aucun cas toucher les fils des réseaux aériens (EDF, Télécom et l'éclairage public).

## Benne à gravats

Le dernier samedi des mois impairs, une benne à gravats est mise à votre disposition, chemin des Cochons, de 9h à 13h. Vous pouvez y déposer tous les déchets liés à vos travaux de construction, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés. Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

**La prochaine benne sera mise à disposition le samedi 28 novembre 2020.**

## Déchets verts

Attention, en hiver, la collecte est ralentie !

Les déchets végétaux sont ramassés en porte-à-porte chaque semaine jusque fin novembre. A partir de décembre et jusque début mars, les collectes n'auront lieu qu'une à deux fois par mois. En décembre elle aura lieu uniquement le lundi 7.

Nous vous rappelons que chaque foyer peut déposer 10 sacs ou fagots d'1,20 mètre maximum par collecte.

Vos sapins de Noël pourront être sortis la veille de la collecte du 6 janvier ou avec les ordures ménagères.

Les habitants de notre commune ont désormais accès à la déchetterie des Clayes-sous-Bois. Les modalités d'accès sont consultable sur [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Recyclage

# Tous à l'Écobus !



Quatre mercredis par an, en janvier, avril, juillet et octobre, l'Écobus stationne sur le parking de la Place de l'Europe à Saint-Nom-la-Breteche pour collecter vos Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser ce service, assuré par la société Sépur, et permettez ainsi le traitement de déchets très nocifs pour l'environnement.

A noter que l'Écobus est également accessible à Chavenay, place Rösrath, quatre samedis par an, en mars, juin, septembre et décembre. Depuis 2013, la collecte, le traitement et la valorisation de nos déchets relèvent de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) qui diffusera prochainement le calendrier annuel des collectes sélectives 2021.

Produits phytosanitaires



Huiles, peintures, solvants, acides



Ampoules, tubes néon



Aérosols



Radiographies



Piles



Déchets électroniques



## Vie municipale

# Retour sur 5 conseils municipaux

Depuis la sortie du 1<sup>er</sup> confinement le 11 mai dernier, 5 conseils municipaux se sont tenus

### Voici les principales décisions :

- **Conseil du 26 mai** : élection du Maire, des adjoints, des membres des commissions municipales, des élus titulaires et représentants de la commune dans les différents syndicats et associations.

- **Conseil du 23 juin** : approbation du compte de gestion 2019, présentation du rapport d'orientations budgétaires 2020.

- **Conseil du 7 juillet** : création de 5 comités consultatifs et vote de leur composition ; vote des taxes communales avec maintien de leurs taux ; attribution des subventions aux associations pour un montant total de 281 000 € ; vote du budget principal 2020 à hauteur de 12 573 070 € (12 617 000 € en 2019)

- **Conseil du 30 juillet** : adoption du dispositif d'aide exceptionnelle à l'immobilier à destination des commerces, bars, restaurants, artisans ayant été obligés de fermer durant le confinement.

- **Conseil du 24 septembre** : approbation du règlement intérieur du conseil municipal ; attribution du contrat pour la gestion du centre multi-accueil Petit Prince à la société People & Baby (prestataire déjà en place).

Tous les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site web de la mairie, [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr) rubrique : Vie municipale > les comptes rendus.

### Zoom sur la création des comités consultatifs

Les 5 comités créés en juillet portent sur les sujets suivants :

- 1) Scolaire-périscolaire-extrascolaire
- 2) mobilité – transports
- 3) Environnement – cadre de vie
- 4) Urbanisme – travaux
- 5) Culture – sport – animation – vie du village

86 habitants ont postulé dont 20 élus. Le comité le plus demandé a été « Environnement – cadre de vie ». Des ajustements de composition seront votés lors du prochain conseil municipal, ceci afin d'intégrer l'ensemble des postulants dans au moins l'un des comités demandés.

Chacun recevra prochainement un courriel de confirmation de sa participation. Le règlement de fonctionnement de ces comités est en cours de finalisation et devra être signé par tous les membres. Merci pour votre engagement !



**NOUVEAUTÉ**  
Prise de RDV sur notre site  
[www.label-vue.fr](http://www.label-vue.fr)

label vue

12 Rue Michel Pérot - Saint-Nom-la-Breteche - 01 34 62 18 75  
Du Mardi au Samedi - 9h30 à 12h30 - 14h30 à 19h00



**Évasions Gourmandes**  
Boulangerie - Pâtisserie  
Chocolaterie

Venez découvrir notre gamme Bio / Produits fabriqués maison  
Pain Bio / Traiteur pour réception

1 Place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Breteche  
**01 34 62 07 81**  
Du mercredi au dimanche de 7h à 19h45 (Fermeture le dimanche 19h)



**PRESSING**  
**Fer Plait**

Teinturerie traditionnelle  
Blanchisserie personnalisée  
Spécialiste pour l'entretien  
des Tissus d'ameublement  
Tapis, Peaux & Moquette  
Service couture et repassage linge

Centre Commercial Le Village - 4, place de l'Europe - 78860 Saint-Nom-la-Breteche  
**Tél./Fax : 01 30 80 23 88**

## Flow for Sense

Suivez vos rêves, ils connaissent le chemin !



Après un premier confinement anxiogène et un été ressourçant, la plupart d'entre nous sommes retournés au travail. Mais en cette période troublée, nous nous posons tous des questions, nous doutons, nous nous interrogeons sur notre avenir : vais-je pouvoir conserver mon travail ? Ai-je envie de continuer mon activité ou de suivre un nouveau chemin ?

Le bilan de compétences peut constituer la première étape de votre réflexion : faire le point sur vos talents, vos passions, vos motivations ; accorder vos choix professionnels à vos valeurs, vos aspirations profondes, votre équilibre ; trouver le projet qui vous permettra de vous épanouir dans votre vie professionnelle et personnelle.

Dans ce contexte si particulier, Krisztina Sete, coach professionnelle certifiée, vous accompagne dans le domaine du développement personnel et professionnel.

Elle vous propose de réaliser un bilan de compétences puis un suivi à un tarif avantageux : -50 % pour tout accord conclu avant le 27 novembre 2020.

La durée d'un bilan de compétences est de 24 heures échelonnées sur 2 ou 3 mois (séances de 1h-1h30), en présentiel, par téléphone ou en visio.

Krisztina Sete intervient également auprès des épouses d'expatriés. Elle aide ces femmes à transformer cette transition parfois difficile, en une occasion unique et précieuse de se réinventer et de s'épanouir dans leur nouvelle vie.

**Contact** : 06 80 26 22 58 / site : [flowforsense.com](http://flowforsense.com) / mail : [krisztina.sete@gmail.com](mailto:krisztina.sete@gmail.com)  
31 allée Guy Moignier, à Saint-Nom-la-Bretèche.

## Neopulse

Une nouvelle marque de jets dentaires est née à Saint-Nom-la-Bretèche

Un bon brossage des dents n'élimine que 60 % des bactéries. Le jet d'eau pulsé permet de compléter le brossage et d'atteindre les zones inaccessibles par la brosse à dent ainsi que de stimuler les gencives.

Constatant que le marché du jet dentaire - aussi appelé hydropulseur - n'évoluait pas beaucoup en France ces dernières années, Henri Grolleau, habitant du quartier de la Bretèche, et Charlotte Grégoire son associée, ont lancé leur propre marque : **Neopulse**. Redonner le sourire et une haleine fraîche aux Français en rendant l'hygiène bucco-dentaire plus pratique et accessible à tous, c'est l'ambition de cette jeune entreprise. Elle propose deux modèles d'appareils « nouvelle génération », le **NP1 Micro** et le **NP2 Easy**.

Compacts, esthétiques, rechargeables en USB, ils sont parfaitement adaptés aux nouveaux modes de vie !

Ces jets dentaires à pression modulable peuvent être utilisés par toute la famille, dès l'âge de 8 ans. Ils sont également recommandés pour les personnes portant un appareil dentaire, ayant des implants, souffrant de maladies parodontales ou de mauvaise haleine (ex. : gingivite). Ils sont distribués en pharmacies, parapharmacies et sur le site [www.neopulse.fr](http://www.neopulse.fr).

La jeune entreprise a bénéficié de l'aide d'**Initiative Seine Yvelines** pour monter son projet. Cette association, à laquelle adhère notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), attribue notamment des prêts d'honneur à taux 0 % compris entre 4 500 € et 25 000 € (+Infos page 13).



## Du nouveau chez By Lundi 12

**By Lundi 12**, votre magasin de déco situé 26 avenue des Platanes, s'étoffe et vous propose désormais une sélection de vêtements tendance, épicerie fine made in France et cosmétiques bio.

Vente distancielle en vidéos : faites vos emplettes depuis votre canapé ! Carine se chargera de vous livrer.



Suivez toute l'actualité du magasin sur Facebook ou Instagram.

Modalités sur simple demande par mail : [bylundi12@gmail.com](mailto:bylundi12@gmail.com)

# Retour en images



**30 AOÛT :** Hommage annuel rendu à Roger Ramier, Emile Guinard et Thomas Nowaski, trois ouvriers agricoles fusillés par les nazis le 20 août 1944 à proximité de la ferme de la Tuilerie-Bignon.



**5 SEPTEMBRE :** La journée des associations a eu lieu cette année dans et à l'extérieur de l'Espace JKM afin de respecter la distanciation physique. Cette formule a été très appréciée.



**5 SEPTEMBRE :** La traditionnelle Fête du Village n'ayant pu avoir lieu cette année, la municipalité a décidé d'animer la journée des associations avec jeux, manèges et animations.



**18 SEPTEMBRE :** Cette année, 24 équipes se sont sportivement affrontés sur le green, par une belle matinée ensoleillée, lors de la 32<sup>e</sup> Coupe de Golf de la Mairie. Les résultats sont présentés page 7.



**19 SEPTEMBRE :** Le 3<sup>e</sup> nettoyage citoyen organisé par Grégory dans le cadre du World clean up day a réuni une quarantaine de volontaires motivés. Ils ont débarrassé la nature d'environ 250 kg de déchets !



**20 SEPTEMBRE :** Partis de Mantes-la-Jolie, les coureurs du Tour de France sont passés cette année par notre commune en empruntant la déviation D307. Une course toujours très suivie et appréciée.



**26 SEPTEMBRE :** La désormais traditionnelle fête des plantes et de l'environnement organisée sur la place du village par l'association Saint Nom La Nature a permis la vente de plantes et de bonsaïs, de produits locaux, de vin biologique... A noter cette année la présence d'un représentant de Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), d'une mini ferme animalière et la présentation de scooters électriques.



**19 OCTOBRE :** Elus municipaux, personnel communal et habitants se sont réunis à 18h devant la mairie pour une minute de silence en hommage à Samuel Paty, enseignant victime du fanatisme.

**21 OCTOBRE :** A toutes les petites vacances scolaires le service culturel de la mairie propose un spectacle jeune public à l'Espace JKM. A la Toussaint, il s'agissait de «*La Belle Lisse Poire du prince de Motordu*».



**25 OCTOBRE :** A l'initiative du Service des affaires culturelles de la mairie, Stéphanie Cals, comédienne, est venue à l'Espace JKM interpréter les personnages de contes d'automne pour toute la famille.

**21 & 28 OCTOBRE :** 6 ateliers masques mexicains étaient proposés à la Bibliothèque aux enfants de 8 à 12 ans, à l'occasion de la «*Dia de Muertos*», fête traditionnelle des morts au Mexique.

## Des paroles aux actes, notre village avance

L'élection municipale que nous avons vécue au mois de mars était particulière à plus d'un titre. Dans un contexte complexe et incertain, le choix des habitants s'est très nettement exprimé pour reconduire notre majorité réunie au sein de la liste Un village en mouvement. Cette confiance nous honore et nous oblige, à plus forte raison avec le « gros temps » que traversent aujourd'hui toutes les communes. Nous sommes plus que jamais déterminés, malgré les circonstances, à réaliser les projets que vous avez choisis pour notre village. Pourtant nous sommes étonnés et choqués par le déni de démocratie dont font preuve les représentants des deux listes minoritaires qui siègent au Conseil municipal.

Premier déni de démocratie : à peine le nouveau conseil municipal installé, la liste « J'aime Saint-Nom » attaquait en justice notre élection. Le motif ? Une prétendue insincérité du scrutin, invoquée à la faveur d'un contexte sanitaire opportunément instrumentalisé. Le juge administratif a balayé cette allégation. Un rejet net et sans appel qui est venu confirmer le résultat du 15 mars, obtenu en toute régularité. Notre équipe se réjouit de cette décision, indispensable à la sérénité de la vie de notre village. Deuxième déni de démocratie : au cours du conseil municipal du 24 septembre et à plusieurs occasions, les représentants de la liste « Ensemble pour Saint-Nom » ont tenu des propos surprenants, considérant que les élus du Conseil Municipal « n'étaient rien ». Nous les invitons à dépasser leur aigreur et à respecter le principe de la démocratie représentative.

Notre liste « Un village en mouvement » a toujours souhaité un dialogue respectueux, ouvert et constructif avec les oppositions. Etant majoritairement issus de la société civile, nous croyons que sur certains dossiers il existe des points de rencontre, dès lors que l'intérêt du village est en jeu et que la vision est partagée. Sans pour autant effacer les différences de projets ou de programmes qui nous distinguent, nous rappelons notre attachement à une gouvernance apaisée dans l'intérêt du village. Des projets justement il y en a. Nous l'avions écrit : nos premières actions une fois élus seront en faveur d'une plus grande participation des habitants. Parole tenue ! D'ici quelques jours seront lancés les « référents de quartiers », véritables relais démocratiques à deux pas de chez vous. Ce sont vos voisins, mais ce sont aussi des élus de la majorité municipale et bientôt vos interlocuteurs privilégiés à la mairie. En plus de l'aide et des moyens de communication habituels (site internet, réseaux sociaux, mails et courriers), n'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Autre outil de participation que nous nous étions engagés à développer : les comités consultatifs. Vous avez été nombreux à souhaiter en être membres et nous vous en remercions ! Leur composition définitive sera arrêtée au prochain Conseil Municipal et certains tiendront bientôt leurs premières réunions. Nous croyons au rôle fort de ces instances : pour dialoguer, pour faire émerger des idées, pour réfléchir sur les questions essentielles à la vie de notre village. La participation citoyenne, certains en parlent beaucoup, notre équipe la met en œuvre... Côté infrastructures, les études et la réflexion se poursuivent concernant l'implantation d'un terrain multisport à l'Espace Jacques Kosciusko-Morizet dès 2021. A l'heure où les pratiques « outdoor » (en extérieur) sont les seules à satisfaire aux nouvelles réglementations liées au contexte sanitaire, notre village doit rapidement compléter son offre... et c'est ce à quoi nous nous étions engagés ! Malgré un contexte inédit dans la vie de notre commune, l'équipe municipale est pleinement à l'œuvre au service des habitants. Fidèles à leurs engagements de campagne et combattifs pour l'avenir, vos élus avancent pour que Saint-Nom-la-Bretèche soit toujours un village en mouvement !

Liste majoritaire, « Un Village en Mouvement »

**LES FERMES DE GALLY** 

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT**  
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



**Le Marché, L'Épicerie**  
Du lundi au samedi de 9h à 20h  
et le dimanche de 10h à 19h  
gallyfeucherolles@gally.com  
01 30 54 54 54

**Le Café**  
Tous les jours de 10h à 18h  
cafegallyfeucherolles@gally.com  
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés - 78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

## Ensemble...

Chères Nonnais-Bretéchoises, chers Nonnais-Bretéchois, Nous remercions les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et exprimé un besoin de renouveau, de démocratie plus ouverte, plus participative et plus moderne. Nous sommes fiers de les représenter lors de nos conseils municipaux et communautaires. Nous souhaitons ici partager l'état d'esprit qui guidera notre action au cours des 6 prochaines années, mais aussi les faits qui animent, à notre grande surprise, la vie locale depuis mars. L'élection municipale a été marquée par un taux d'abstention record. Seuls 42% des inscrits se sont exprimés (contre 65% en 2014). La liste sortante n'a été réélue que par 22% des électeurs. Nous préférons donc nous définir comme «partenaires» et non «opposants» : il ne s'agit pas d'opposer une partie de nos concitoyens à une autre mais de travailler ensemble pour l'intérêt de tous. Les élus de la majorité municipale peuvent compter sur notre participation constructive et ce d'autant plus qu'ils ont adopté un grand nombre des projets que nous avons proposés pendant la campagne.

Toutefois, nous serons vigilants au respect des engagements et de la bonne conduite de la vie municipale. Aussi militons-nous pour la mise en place d'une démocratie municipale apaisée et plurielle que nous estimons bien plus efficace et représentative. Nous avons déjà proposé des solutions de modernisation de la vie démocratique locale afin d'en garantir son ouverture vers tous les citoyens. Toutes rejetées ou restées sans suite. Une modification du règlement intérieur du conseil municipal a même été votée nous interdisant de porter des questions à l'ordre du jour des séances. Pourquoi ce refus du débat démocratique ? M. le Maire nous interdit également l'accès, pourtant prévu par la loi, à tous les journaux, sites et réseaux sociaux de la commune. Nous avons dû lutter pour conserver ces quelques lignes dans le «Grand Angle» (la majorité souhaitait diminuer la taille de nos textes de 4150 à 2500 caractères). Pourquoi cette censure ? Par ailleurs, nous nous réjouissons de la création de conseils consultatifs, au cœur de notre projet citoyen. Malheureusement, M. le Maire en a choisi arbitrairement les membres, leur nombre variant selon les thèmes, sans préciser les critères de sélection. Il en a refusé l'accès à plusieurs concitoyens malgré leurs relances répétées. Pourquoi ce manque d'ouverture ? Nous regrettons la méfiance de M. le Maire à notre égard, y compris dans le cadre de la Communauté de communes. Nous associer au groupe des élus de Saint-Nom-la Bretèche, ne serait-ce qu'en nous réunissant avant les séances, nous permettrait de défendre ensemble les intérêts de notre village tout en participant pleinement à la pérennité et au développement de l'intercommunalité. A ce jour, nous constatons malheureusement que l'attitude conservatrice et peu collaborative de M. Studnia et les relations tendues qu'il entretient avec les élus de notre territoire mettent en danger les dossiers importants qui dépendent de l'intercommunalité, par exemple les transports.

Nous avons toutefois fait avancer certains dossiers, telle l'ouverture d'une classe en maternelle, fruit de notre travail avec Béatrice Piron, notre députée. Nous avons hâte de travailler sur d'autres sujets : la culture, le sport, le commerce, le secteur associatif, l'environnement, les transports. Mais aucune commission n'a encore été organisée sur ces thèmes. Pourquoi tant d'inertie ?

Nous vivons une époque incertaine, anxiogène, mais aussi porteuse de mutations qui sont autant d'opportunités pour renforcer la qualité de vie dont nous bénéficions à Saint-Nom-la-Bretèche. C'est pourquoi nous avons créé l'association «Ensemble pour Saint-Nom-la Bretèche». Elle vous permettra de suivre l'actualité locale, de vous exprimer et de participer activement à notre vie municipale si vous le souhaitez. Rendez-vous sur le site [www.ensemblepoursaintnom.fr](http://www.ensemblepoursaintnom.fr) ou Facebook pour en savoir plus. Ensemble, nous sommes plus forts.

Très sincèrement, Les élus de la liste «Ensemble pour Saint-Nom-la-Bretèche» J-Ph. ANTOINE, N. ZENOU, J. FENAILLON, S. LAFEUILLADE

## Merci !

Pour cette première édition de Grand Angle, après l'installation du nouveau Conseil Municipal, nous tenons tout d'abord à **remercier chaleureusement tous les électeurs qui ont eu l'audace de faire confiance à l'équipe «J'aime Saint-Nom»**, le 15 mars dernier.

Nous avons abordé notre engagement au Conseil Municipal dans **un esprit de collaboration et non d'opposition** afin de porter la voix de nos électeurs, s'assurer de la mise en place des nombreux projets communs aux programmes des différentes listes candidates et lancer de belles et heureuses initiatives pour le bien-être des Nonnais-Bretéchois. Le **programme de la Liste «J'aime Saint-Nom» comportait des projets forts et différenciants** (comme la création d'un Conseil Municipal des Sages, l'amélioration de l'accès à la gare, la création d'une plateforme de liens entre les habitants et les entreprises, l'embellissement des entrées du village et de la place de l'Europe soumis au vote de la population, le développement d'une application de communication directe ascendante et descendante entre la Mairie et les Citoyens, la réalisation d'un audit des dépenses énergétiques de la commune, ...) et **nous espérons que certaines de ces mesures pourront être mises en place avec la majorité municipale**. Malheureusement, pour le moment, **le Maire, Gilles Studnia, n'a donné aucun signe d'ouverture bienveillante** pour une opposition qui se veut pourtant constructive et coopérative. Sa volonté de dénigrer systématiquement l'opposition lors des premiers conseils municipaux en est la preuve.

**Qu'avons nous constaté lors de ces 6 premiers mois de mandat ?** La nomination de 5 hommes comme Conseillers Municipaux délégués (pas une femme), le sport relégué à une délégation, le lancement des Comités Consultatifs sans avis préalable du Conseil Municipal et une restriction des participants, très peu de supports d'expression pour l'opposition, un règlement intérieur du Conseil Municipal cadenassé... et malheureusement **un refus quasi systématique des propositions ou suggestions de l'opposition** comme par exemple **la demande de nommer des Conseillers Municipaux des listes minoritaires** pour siéger dans les différents syndicats intercommunaux, comme **l'organisation d'une concertation avec les commerçants** pour que la Mairie puisse les aider, dans le cadre de ses fonctions, à faire face à la crise qu'ils traversent (tous ont entendu le cri d'alarme sur les réseaux sociaux de Corinne Thomas, Directrice de St Nom la Bretèche Voyages), ou encore comme **la diffusion des Conseils Municipaux en direct sur internet** pour ceux qui ne peuvent se déplacer mais s'intéressent à la vie de leur village. **Chacun de nous a envie de participer activement à la vie de la Commune.**

C'est également pour cela que nous avons créé **l'Association « J'aime Saint-Nom »**. Cette association est ouverte à tous les Nonnais-Bretéchois qui sont attachés à leur village et souhaitent aussi s'y investir, et nous incitons vivement Monsieur le Maire à s'ouvrir et à s'enrichir des propositions bienveillantes que nous pourrions faire à travers elle. Ce sera stimulant pour tout le monde.

Bon courage à tous dans cette période compliquée. @ très vite

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom ».

Retrouvez l'association « J'aime Saint-Nom » sur Facebook

**! Dernière minute !** Nous avons tous été bouleversés par l'assassinat de Samuel Paty le 16 Octobre. Le rassemblement organisé devant la Mairie, le lundi 19 Octobre, a montré la solidarité des Nonnais-Bretéchois. C'est ensemble que nous ferons front à la barbarie et pourrions préserver le mieux possible la sérénité de tous.

## Stanislas Huille

### Ce champion de natation vise les prochains JO !

Stanislas est tombé dans le grand bain quand il était petit. Dès l'âge de 4 ans, il a rejoint la Société de natation de Versailles où il est licencié depuis 17 ans. Souhaitant rester à proximité de cet établissement renommé, il a emménagé avec ses parents à Saint-Nom-la-Bretèche en 2012.

Dans quelques semaines, à 21 ans, Stanislas va participer au Championnat de France Elite de natation qui aura lieu à Saint-Raphaël du 10 au 13 décembre prochains avec la ferme ambition de se qualifier ultérieurement pour les Jeux Olympiques de 2021 à Tokyo, et bien-sûr ceux de Paris en 2024.

Entraîné à l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) durant 6 ans par Eric Braize, puis Michel Chrétien, Stanislas est aujourd'hui entre les mains expertes de Julien Jacquier au cercle des nageurs de Marseille.

Stanislas a déjà obtenu le titre de Champion de France 100 mètres dos en 2018, puis celui de double Vice-Champion de France 50 et 100 mètres dos en 2019. En 2018, il a également participé aux championnats d'Europe de natation ainsi qu'aux championnats du monde universitaires.

Parallèlement à ces exploits, Stanislas, titulaire du bac ES, suit depuis 2017 une formation au certificat préparatoire à l'entrée en master de sportifs de haut niveau à Science Po Paris 7<sup>e</sup>.

Tous nos encouragements vont à ce jeune champion qui sait allier performances sportives et études.



## Bicross club

### Le club de BMX a le vent en poupe !



A 23 ans, Romain Racine, l'entraîneur référent du club de Saint-Nom-la-Bretèche, a réalisé son meilleur résultat sportif en accédant à la finale du championnat de France Elite à Lempdes, le 17 octobre 2020. Tout semblait bien parti pour qu'il remporte une place sur le podium, malheureusement, sa roue arrière a glissé dans un virage alors qu'il tentait de ravir la 3<sup>e</sup> place. Il finira 7<sup>e</sup> de cette finale avec néanmoins une grande satisfaction d'en être arrivé là.

Par ailleurs, Paul Leglise et Matis Rodolfo, deux pilotes en formation au club de Saint-Nom-la-Bretèche, ont été sélectionnés (sur seulement 19 en Ile-de-France) pour participer le 31 octobre dernier au championnat de France Cadet qui avait lieu à Mours en Auvergne.

## Tennis

### Les courts extérieurs accessibles à tous !

C'est une bonne nouvelle en cette période de pratique sportive impossible en intérieur pour les adultes : conformément à la demande de la mairie, les 5 courts de tennis extérieurs situés face au Pôle sportif, sont désormais accessibles à tous, même si vous n'êtes pas adhérent au club de Tennis.

Vous devez impérativement réserver en utilisant l'outil numérique. Pour cela, vous avez deux solutions :

- vous rendre sur le site web [www.anybuddyapp.com](http://www.anybuddyapp.com)
- ou télécharger l'application **anybuddy** sur Android ou IOS

L'outil vous propose différents créneaux en fonction de vos critères d'horaires et de lieu : vous réservez et vous réglez en ligne. La location horaire s'élève à 15 €.



# Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage - Domotique - Électricité Générale  
Interphone - Vidéophone - Alarmes  
Automatisme Portail - Climatisation

40, rue de Fontenelle  
78160 MARLY-LE-ROI

Tél.: 01 61 30 01 93  
terre.elec78@gmail.com



DEVIS GRATUIT

Chauffage • Installation • Contrat d'entretien  
Dépannage • Traitement d'eau • Adoucisseur



CHANTIERS MICHEL SARL

www.chauffage-depannage-yvelines.fr

01 34 62 60 11

3, av. Regnault  
78590 NOISY-LE-ROI

Chaudières condensation • Ballons électriques • Panneaux solaires • Pompes à chaleur



# Elite

RENOVATION

Depuis 1993

01 39 54 01 30

Entreprise générale  
de bâtiment

Tous travaux  
de rénovation

info@elitebatiment.com  
www.elitebatiment.com



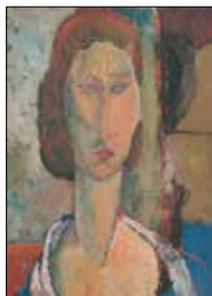
*Votre satisfaction est notre priorité !*

# MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1928

## CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR DE VOS BIJOUX & OBJETS D'ART ?

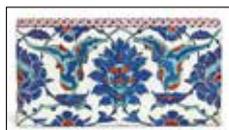
En attendant de pouvoir vous rencontrer à votre domicile ou sur les sites de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - VILLENES-SUR-SEINE - LE PORT-MARLY - MONTFORT-L'AMAURY Camille DUTOT reste à votre disposition pour vous renseigner à distance sur la valeur de vos objets d'art.



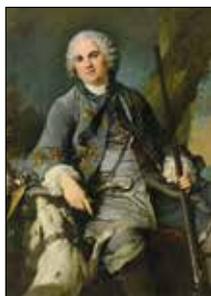
J. Hébuterne - Adjudé 145 000€



Saphir - Adjudé 35 000€



Iznik - Adjudé 50 000€



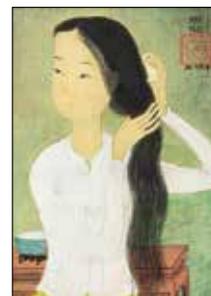
Tocqué - Adjudé 125 000€



Fabergé - Adjudé 50 000€



C. Orloff - Adjudé 20 000€



Mai-Thu - Adjudé 30 000€

BIJOUX - OR - PIÈCES DE MONNAIE - TIMBRES POSTE - DESSINS - ARGENTERIE - SCULPTURES - ART D'ASIE - ART D'ISLAM  
ART RUSSE - TABLEAUX ANCIENS, MODERNES ET CONTEMPORAINS - VINS - ART DÉCO - ART NOUVEAU - OBJETS DE COLLECTION



### Contact

M<sup>me</sup> Camille DUTOT  
Expert en objets d'art  
06 89 51 29 82



### Informations

www.millon.com  
cdutot@millon.com  
Facebook - Instagram

Les objets estimés pourront être vendus aux enchères à l'Hôtel Drouot

OVV Agrément n°2002-379



## LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

Agence de **Saint-Nom-la-Bretèche**  
33 route de Saint-Germain  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

**Estimation offerte**



### COVID-19

Dans le respect de tous, notre agence applique tous les gestes barrières, et les protocoles de sécurité.



Pour **Simplifier, Sécuriser et Optimiser** vos transactions, notre Agence met à votre service la **signature électronique** et l'étude préalable financière.

**01 34 62 62 00**

**Achat - Vente - Location**

caroline@laresidence.fr - www.laresidence.